Document generated on 10/12/2024 5:33 a.m.

Documentation et bibliothèques

--> See the erratum for this article

Le patrimoine des bibliothèques québécoises
The Heritage of Quebec Libraries
El patrimonio de las bibliotecas quebequenses

Sarah de Bogui

Volume 54, Number 2, April–June 2008

Topographie du Québec documentaire

URI: https://id.erudit.org/iderudit/1029318ar
DOI: https://doi.org/10.7202/1029318ar

See table of contents

Publisher(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (print)
2291-8949 (digital)

Explore this journal

Cite this article

de Bogui, S. (2008). Le patrimoine des bibliothèques québécoises. *Documentation et bibliothèques*, *54*(2), 105–110. https://doi.org/10.7202/1029318ar

Article abstract

2008 promises to be full of hope with regards to Quebec's documentary heritage: a project to review legislation on cultural property brings this particular heritage, previously ignored, to the fore. Achievements, projects and expectations have begun to occupy more and more of the public and scientific spheres. Could our document heritage be gaining more ground presently than it was losing?

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED) et Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec (CBPQ), 2008

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

ARGUS
LA REVUE QUÉBÉCOISE DES PROFESSIONNELS DE L'INFORMATION DOCUMENTAIRE
DOCUMENTATION BIBLIOTHÈQUES

Le patrimoine des bibliothèques québécoises

SARAH DE BOGUI
Chef de bibliothèque
Bibliothèque des livres rares et collections spéciales — Université de Montréal
sarah.de.bogui@umontreal.ca

RÉSUMÉ | ABSTRACTS | RESUMEN

L'année 2008 s'annonce pleine d'espérance pour le patrimoine documentaire québécois : un projet de révision de la loi sur les biens culturels lui donne l'occasion de se faire voir et entendre. Car cet héritage, avec lequel l'exception culturelle québécoise entre pourtant si bien en résonnance, est encore méconnu. Mais les réalisations, les projets et les espoirs occupent de plus en plus et de mieux en mieux les espaces public et scientifique. Le patrimoine documentaire serait-il en train de gagner plus de terrain qu'il n'en perdait jusqu'à présent ?

The Heritage of Quebec Libraries

2008 promises to be full of hope with regards to Quebec's documentary heritage : a project to review legislation on cultural property brings this particular heritage, previously ignored, to the fore. Achievements, projects and expectations have begun to occupy more and more of the public and scientific spheres. Could our document heritage be gaining more ground presently than it was losing ?

El patrimonio de las bibliotecas quebequenses

2008 es un año que se anuncia lleno de esperanzas para el patrimonio documental de Québec : un proyecto de revisión de la Ley sobre los bienes culturales le permitirá incrementar su visibilidad, puesto que, a pesar de la excepción cultural evidente que representa la provincia francófona de Québec en el panorama anglófono canadiense, esta herencia patrimonial es aún muy poco conocida. Actualmente, los logros, los proyectos y las expectativas en este campo ocupan de manera cada vez más importante los espacios públicos y científicos. ¿Será que finalmente este patrimonio documental empieza a ganar más terreno del que hasta ahora perdía ?

Introduction

LES MOUVEMENTS QUI S'OPÈRENT dans le domaine de la législation québécoise en matière de patrimoine culturel touchent encore timidement mais de manière cette fois visible la question des bibliothèques. En 2007, le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF) publiait un appel à consultation intitulé *Un regard neuf sur le patrimoine culturel : révision de la loi sur les biens culturels* (MCCCF 2007). Hormis dans les législations établissant les assises de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ), il n'y est nulle part question de patrimoine documentaire[1] concernant les bibliothèques québécoises. Dans son mémoire sur la question en 2008, BAnQ souligne avec insistance le caractère incomplet de la loi à cet égard ainsi que l'importance de toutes les formes de patrimoine documentaire, patrimoine immatériel compris.

Il aura fallu attendre 1963 pour que la notion « d'objets historiques » soit ajoutée à la liste des éléments concernés par la Loi sur les biens culturels. On peut ainsi lire aujourd'hui dans la Loi refondue du Québec (chapitre B4) que « tout [...] imprimé [...] dont la conservation présente un intérêt historique » est considéré par la loi comme un « bien culturel »[2]. Il est regrettable que les lois n'aillent pas plus loin ; au Québec, la notion de patrimoine documentaire est presque uniquement rattachée aux collections de centres d'archives et de BAnQ. Ce patrimoine existe pourtant dans de nombreuses autres institutions. En l'absence de documentation et de données sur le sujet, il demeure toutefois ignoré, ce qui ampute la société québécoise d'une part de la connaissance qu'elle a d'elle-même.

Nous allons donc tenter de tracer ici un bref portrait du patrimoine documentaire québécois et de ses principaux acteurs en esquissant une partie des défis à relever.

1. Dans son mémoire adressé au Ministère (2008), BAnQ donne cette définition : « Le patrimoine documentaire est l'ensemble des biens documentaires transmis à la communauté au fil des générations qui constituent un héritage commun et cimentent l'identité d'une nation » (p.1).
2. Au sujet de l'évolution de la notion de patrimoine et de son insertion dans la loi au Québec, voir la proposition présentée en novembre 2000 par le Groupe-conseil sur la Politique du patrimoine culturel du Québec sous la présidence de Roland Arpin et intitulée « Notre patrimoine : un présent du passé » (pp 46-60).

Au Québec, la notion de patrimoine documentaire est presque uniquement rattachée aux collections de centres d'archives et de BAnQ.

Visage du patrimoine documentaire québécois

Les dépositaires du patrimoine en bibliothèque

BAnQ se trouve bien sûr en tête de file des dépositaires du patrimoine documentaire québécois. Au terme des deux fusions successives ayant donné naissance à l'entité « Bibliothèque et Archives nationales du Québec »[3], les assises sulpiciennes de 1967[4] constituent encore une portion non négligeable de ce patrimoine[5]. Mais BAnQ n'est pas la seule institution à avoir bénéficié de l'apport des bibliothèques religieuses : ces collections continuent à subsister dans diverses institutions d'enseignement, qu'il s'agisse d'universités, de collèges ou de séminaires[6]. Les bibliothèques d'enseignement constituent donc également des institutions importantes dans le rôle de conservation et de diffusion du patrimoine documentaire québécois. Les plus importantes sont hébergées dans les bibliothèques universitaires[7], principalement les universités montréalaises. Les bibliothèques de certains musées ou sociétés historiques peuvent également receler des documents patrimoniaux d'une grande richesse. On pense également aux bibliothèques historiques comme celle de l'Assemblée nationale ou encore, dans le milieu privé, celles des Barreaux de Québec et de Montréal. Enfin, les bibliothèques publiques et le réseau BIBLIO du Québec offrent parfois de très belles surprises en matière de patrimoine documentaire[8].

Le profil du patrimoine en bibliothèque

Le profil du patrimoine documentaire québécois est avant tout — et cela n'est en rien une particularité — monographique. Mais les périodiques, les documents iconographiques (photographies, gravures, affiches, cartes postales), les documents cartographiques et les documents manuscrits occupent également une bonne part de ce patrimoine. Il faut noter par ailleurs que les patrimoines audiovisuels, numériques et immatériels occupent de plus en plus d'espace à la fois dans les bibliothèques et dans les préoccupations patrimoniales. Les collections les plus diversifiées se trouvent à BAnQ ainsi que dans les bibliothèques universitaires.

Il est intéressant de noter la prévalence des documents à caractère local ou national. Au Québec, où la question de l'identité nationale continue à faire débat, ces collections ressemblent au microcosme de l'histoire d'une population[9]. Ainsi la collection patrimoniale de BAnQ est-elle concentrée sur la bibliographie québécoise tandis que les grandes collections patrimoniales mises de l'avant par les autres institutions sont attachées à l'histoire du Canada et de la Nouvelle-France[10]. Dans les bibliothèques publiques, plus de 89 % des documents signalés comme patrimoniaux relèvent du type local[11]. Ce courant d'histoire locale semble être en progression constante au Québec, comme en témoigne le programme du congrès 2006 de l'Institut d'histoire de l'Amérique française[12]. De nombreuses institutions sont également dépositaires de fonds anciens, c'est-à-dire de collections d'ouvrages antérieurs au 19e siècle. Lorsqu'on sait que l'imprimerie est apparue en Nouvelle-France en 1764, on imagine sans mal le rôle essentiel joué par les congrégations religieuses et les premiers notables installés sur le territoire dans la circulation du livre en provenance de la « vieille Europe ». Enfin, les collections spécialisées sont autant de témoins des intérêts des responsables successifs d'une bibliothèque que de la production québécoise écrite et graphique.

3. Bibliothèque et Archives nationales du Québec est issue des fusions successives de la Bibliothèque nationale du Québec et la Bibliothèque centrale de Montréal en 2002, puis de Bibliothèque nationale du Québec et Archives nationales du Québec en 2006.
4. Le Gouvernement du Québec a acquis la Bibliothèque Saint-Sulpice en 1941 et c'est en 1967 qu'est instituée la Bibliothèque Nationale du Québec, avec pour fonds documentaire de base la collection Saint-Sulpice.
5. La collection Saint-Sulpice conservée à BAnQ contient quelques 230 000 titres, dont 5000 ouvrages anciens.
6. À titre d'exemples, nous pouvons citer les collections jésuites conservées à l'Université du Québec à Montréal (UQAM) et au Collège Jean-de-Brébeuf à Montréal, la collection du Séminaire de Sainte-Thérèse au Cégep Lionel-Groulx et la collection des Dominicains à l'Université de Montréal.
7. Par exemple : Université McGill, Université de Montréal, UQAM, ou encore Université Laval.
8. Une enquête que nous avons menée en 2006 sur l'identification du patrimoine des bibliothèques publiques a permis d'établir que plus de 40 % des bibliothèques publiques possèdent des documents de type patrimonial.
9. Lire à ce sujet la réflexion de Gérard Bouchard dans *l'Annuaire du Québec 2004* intitulée : « En quête d'un nouvel idéal : pour une pensée du lieu et du lien social ».
10. Pour s'en convaincre, il suffit de parcourir le répertoire des collections spéciales de l'Association of Research Libraries, *Celebrating Research*, publié en 2007 et consultable à l'adresse http://www.celebratingresearch.org/ , ou encore le *Répertoire des collections spécialisées utiles à la recherche dans les bibliothèques canadiennes*, consultable à l'adresse http://www.collectionscanada.gc.ca/collectionsp/.
11. Chiffre obtenu dans le cadre de l'enquête menée en 2006 sur le patrimoine des bibliothèques publiques québécoises.
12. « Au-delà de l'analyse des grandes structures, des cadres idéologiques de pensée, des mouvements politiques de rupture, une histoire aux ambitions autres a été imaginée. Une histoire par le bas, plutôt qu'une histoire du point de vue des élites, une histoire qui n'aurait pas honte de se déclarer « petite » par rapport aux prétentions de la grande. Une histoire au rythme plus ou moins routinier du temps vécu au quotidien. Une histoire aussi de l'intime et des émotions de tous les jours, loin (semble-t-il) des grands mouvements de l'histoire. C'est cette dimension de notre passé comme objet que nous voudrions examiner lors de ce congrès », Institut d'histoire de l'Amérique française. 2006. Appel à communication pour le congrès 2006 : *Une histoire au quotidien*.

Les raisons de ce profil

Il est possible d'identifier au moins trois facteurs qui ont marqué le patrimoine documentaire québécois : l'histoire de la lecture et des bibliothèques au Québec, la philanthropie ainsi que le contexte culturel particulier du Québec en Amérique du Nord.

Au Canada, l'histoire des bibliothèques anglophones, aussi bien publiques qu'universitaires, devance l'histoire des bibliothèques francophones[13]. L'isolement colonial de la Nouvelle-France a conduit par ailleurs à une certaine indigence de l'imprimé sur le territoire[14]. En outre, les ressources budgétaires mises à disposition des bibliothèques au Québec sont nettement inférieures à celles que l'on trouve aux États-Unis, où la jeunesse des collections est compensée par des acquisitions majeures en livre ancien[15]. La tradition de mécénat est également plus ancrée dans la culture anglophone que francophone alors que les donateurs jouent un rôle essentiel dans la constitution des collections patrimoniales des bibliothèques. En effet, la majeure partie des fonds conservés par les départements de livres rares et de collections spéciales aussi bien que dans les bibliothèques publiques provient de dons[16]. Le contexte linguistique et culturel a également forgé le caractère des collections en orientant à la fois les contenus (choix d'acquisition) et la destination des dons (choix des institutions destinataires). Ainsi, on trouvera au Québec des collections majoritairement en langue française et à caractère local. Les collections spécialisées dans des champs rattachés à la France constituent une autre particularité du Québec par rapport aux autres provinces canadiennes[17]. À ce titre, il existe donc une exception culturelle québécoise motivée par son passé colonial. L'ensemble de ces facteurs est à considérer dans les constats qui ont trait au volume, à l'ancienneté et à la nature du patrimoine documentaire québécois.

13. Lire à ce sujet les travaux de Marcel Lajeunesse rassemblés dans l'ouvrage *Lecture publique et culture au Québec : XIXe et XXe siècles* (Presses de l'université du Québec, 2004). Il souligne notamment avec ironie que faute de posséder une bibliothèque comme ses consoeurs anglophone, « l'université de Montréal [a] fait la preuve, de 1931 à 1945, qu'une université pouvait alors très bien former des avocats, des notaires, des médecins et des dentistes par le seul manuel et le cours magistral » (2004, 32). De la même manière, il déplore le fait que « Le Québec [ait] raté le Public Library Movement qui s'était développé aux États-Unis de 1850 à 1914 et qui s'était étendu au Canada de langue anglaise » (p. 217).
14. Au sujet de la présence de l'imprimé en Nouvelle-France et de la circulation du livre, voir les travaux de François Melançon, notamment le chapitre « Le livre en Nouvelle-France » dans *Histoire du livre et de l'imprimé au Canada* (pp.48-58).
15. Les chiffres sont accessibles à partir du site Web de l'Association of Research Libraries où figurent les rapports statistiques annuels.
16. L'enquête menée en 2006 au sein des bibliothèques publiques indique par exemple que plus de 52 % des collections patrimoniales sont issues de dons. Les collections de prestige des bibliothèques universitaires proviennent également de manière presque systématique de donateurs institutionnels ou particuliers.
17. Les provinces anglophones du Canada privilégient des collections tournées vers l'Angleterre. Cette observation est également valable pour la bibliothèque des livres rares de l'université québécoise et anglophone de McGill.

Les bibliothécaires du patrimoine ont pour l'instant peu d'outils à leur disposition pour se soutenir dans leur pratique quotidienne.

Les acteurs du patrimoine en bibliothèque

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

BAnQ joue un rôle essentiel et de premier plan dans le secteur du patrimoine québécois. Sur le plan de la sensibilisation d'abord, l'énorme succès de la Grande Bibliothèque du Québec (GBQ) a certainement été le catalyseur d'un intérêt nouveau pour le patrimoine[18]. En 2006, Lise Bissonnette, présidente-directrice générale de BAnQ, exposait sans ambiguïté l'objectif de faire de la GBQ un espace de rencontre et de mélange aussi bien des collections (de prêt et de conservation) que des publics (grand public et chercheurs)[19].

Le rôle législatif de BAnQ est également primordial. C'est en effet la seule institution à ce jour dont la vocation patrimoniale dans le milieu documentaire est reconnue par les pouvoirs publics (hormis les services d'archives des secteurs public et privé[20]). En tant que fer de lance des institutions documentaires patrimoniales, BAnQ intercède auprès du ministère de la Culture pour attirer son attention sur le reste du milieu documentaire québécois et sur la nécessité d'un plus grand engagement des pouvoirs publics. Enfin, BAnQ est dotée d'une Direction de la recherche et de l'édition dont les activités ont pour objet de stimuler et de fédérer les activités bibliothéconomiques et scientifiques autour du patrimoine documentaire, et principalement celui détenu par BAnQ[21]. L'offre de bourses de recherche constitue un exemple des initiatives de la Direction de la recherche et de l'édition propres à valoriser ce patrimoine.

18. Voir à ce sujet les chiffres éloquents de hausse de la fréquentation de la bibliothèque nationale depuis l'ouverture de la Grande Bibliothèque dans les rapports annuels de BAnQ. On pense également au succès médiatique et public inattendu de l'exposition *Ils ont cartographié l'Amérique* (26 février au 24 août 2008, Montréal, GBQ) et de son pendant imprimé *La mesure d'un continent* (2007), sur un sujet aussi spécialisé que les cartes anciennes.
19. Discours prononcé à l'occasion du colloque *Rabelais ou « Les adventures des gens curieulx » : l'hybridité des récits rabelaisiens*, 27-31 août 2006, Montréal. Lise Bissonnette y exposait notamment sa satisfaction d'avoir pu prouver, grâce au succès de la Grande Bibliothèque, que mélanger grand public et chercheur n'était pas une utopie.
20. Le bottin des membres du Réseau de diffusion des archives du Québec (RDAQ) permet de prendre toute la mesure de la diversité des centres d'archives présents au Québec, en-dehors des centres d'archives nationaux.
21. Dans son discours de 2006 (*ibid.*), Lise Bissonnette soulignait la participation essentielle des bibliothèques patrimoniales à l'avancement du savoir et l'affirmation de ce rôle à BAnQ grâce à la création de la Direction de la recherche et de l'édition.

L'un des grands défis du 21e siècle pour le patrimoine documentaire québécois sera certainement la réalisation de son inventaire.

Les professionnels

Les professionnels en charge de la gestion des collections au Québec sont majoritairement des bibliothécaires. Il est important de le préciser car une enquête menée en 2006 révèle que dans le milieu universitaire ontarien, par exemple, un tiers des gestionnaires sont des archivistes[22]. Ce phénomène s'explique par le fait que dans plusieurs institutions, puisqu'on ne fait pas de distinction entre centre d'archives et bibliothèque patrimoniale, les compétences professionnelles qui prévalent sont d'ordre archivistique. Or, les archivistes disposent d'une formation qui les sensibilise au patrimoine documentaire et à sa conservation et qui les outille face à ces enjeux, à la différence des bibliothécaires qui le plus souvent, faute de formation spécialisée en la matière, se forment « sur le tas ». Les bibliothécaires du patrimoine ont donc pour l'instant peu d'outils à leur disposition sur lesquels s'appuyer dans leur pratique quotidienne, et on fait également peu de place aux problématiques patrimoniales dans les revues professionnelles.

Le manque de praticiens formés ne se fait pas uniquement sentir dans le milieu des bibliothèques : il est notable dans tous les domaines connexes. Ainsi, les restaurateurs sont une denrée rarissime et leur relève est loin d'être assurée : les perspectives à cet égard sont extrêmement inquiétantes. En revanche, les muséologues entament une percée dans le milieu documentaire où ils peuvent jouer un rôle important dans les domaines de la conservation préventive et de la valorisation des collections[23]. Il n'existe cependant pas de regroupement professionnel patrimonial au sein duquel ces professionnels pourraient échanger sur leurs pratiques en gestion des collections. Pour toutes ces raisons, les bibliothécaires jouent un rôle encore mineur au Québec dans les initiatives patrimoniales[24].

Le milieu de la recherche

Le milieu de la recherche joue un rôle pivot dans les projets qui entourent le patrimoine documentaire et son rayonnement. Principaux exploitants et bénéficiaires du matériel patrimonial, les chercheurs ont commencé à se regrouper autour de l'histoire du livre et de l'imprimé dès les années 1960[25]. Ces associations savantes tournées vers le patrimoine documentaire livrent de nombreuses publications et tiennent des colloques où les intérêts des professionnels et des chercheurs peuvent se rejoindre. C'est aussi par ces chercheurs qu'arrivent les précieuses subventions mises au service du patrimoine. Ce sont des chaires de recherche qui financent par exemple des projets ambitieux et porteurs tels que l'*Inventaire des imprimés anciens du Québec (IMAQ)* — sur lequel nous reviendrons plus loin — ou encore la somme en six volumes qu'est l'*Histoire du livre et de l'imprimé au Canada*[26]. Les chercheurs sont également des partenaires essentiels dans la réalisation d'outils de rayonnement tels que les projets de numérisation[27]. Ainsi, les scientifiques investissent progressivement une sphère où les praticiens sont parfois immobilisés faute de ressources et où le partenariat avec le milieu de la recherche crée, enfin, le mouvement.

Défis et perspectives

Inventaire à faire

L'un des grands défis du 21e siècle pour le patrimoine documentaire québécois sera certainement la réalisation de son inventaire. Presque deux tiers des bibliothèques publiques dépositaires de documents patrimoniaux ne les ont signalés qu'en partie ou pas du tout[28]. En ce qui concerne les bibliothèques universitaires, le signalement n'est pas encore exhaustif. Le problème est le même dans toutes les bibliothèques patrimoniales, pour lesquels il n'existe pas actuellement de répertoire collectif.

Rappelons enfin que le dépôt légal n'a été instauré qu'en 1968, soit un an après la création de la Bibliothèque nationale du Québec (BNQ). La Direction des acquisitions et du traitement documentaire de BAnQ a d'ailleurs développé une démarche proactive en exposant la liste de ses documents manquants afin de compléter rétrospectivement la collection nationale[29]. Cependant, combien de documents ignorés restent encore à découvrir[30] ? Le projet d'*Inventaire*

22. Nous avons mené cette enquête en 2006 dans le cadre d'une étude comparée des pratiques de conservation dans les collections spéciales des bibliothèques universitaires du Québec et de l'Ontario. Elle a été réalisée dans le cadre d'un cours de maîtrise en sciences de l'information donné par Marcel Lajeunesse.
23. BAnQ a engagé du personnel spécialisé en muséologie, notamment à la Direction de la sauvegarde des collections.
24. À l'exception des bibliothécaires spécialisés de BAnQ qui peuvent s'insérer dans des projets d'envergure et qui forment une équipe complémentaire.
25. Pensons par exemple à la Société bibliographique du Canada, qui a lancé son premier bulletin en 1962, ou encore à l'Association québécoise pour l'étude de l'imprimé, fondée en 1988.
26. Le premier projet financé par la Chaire de recherche du Canada en rhétorique (Université de Trois-Rivières) et la Chaire de recherche du Canada en histoire littéraire (Université du Québec à Rimouski) et le second par la Chaire de recherche du Canada en histoire du livre et de l'édition (Université de Sherbrooke).
27. On pourra se reporter à ce sujet à des exemples de projets de numérisation ou d'expositions virtuelles tels que *Le printemps du livre savant* (Université de Montréal) ou *Nos racines* (Université Laval et University of Calgary).
28. Lors de l'enquête effectuée en 2006, seuls 36,8 % des répondants concernés indiquent avoir catalogué 100 % de leurs documents patrimoniaux.
29. Voir à ce sujet les pages d'information sur le dépôt légal sur le site Web de BAnQ.
30. En 1999, Ralph Manning posait une question similaire au sujet des collections de Bibliothèque et Archives Canada et écrivait : « Cependant, une analyse récente du

des imprimés anciens du Québec (IMAQ), piloté par le professeur Marc-André Bernier, pourrait être le point de départ d'un catalogue collectif spécialisé à la dimension du territoire québécois[31] et construit éventuellement sur le modèle de plusieurs catalogues collectifs européens de livres anciens. Il sera en tout cas un premier pas important dans la reconnaissance du patrimoine documentaire. Mais au-delà de la bonne volonté, un impératif demeure : il faudra pouvoir assumer le poids du traitement et de la conservation de ces biens[32].

Milieu professionnel à consolider

L'enquête menée en 2006 sur les pratiques de conservation au Québec et en Ontario[33] a révélé l'importance de la formation et de l'environnement professionnel dans la gestion des collections. Ainsi, les professionnels formés à la conservation et au patrimoine étaient visiblement mieux préparés au traitement des collections patrimoniales, même lorsqu'ils avaient à travailler avec des types de documents n'appartenant pas à l'origine à leur champ d'expertise[34]. Ces spécialistes (archivistes, muséologues) disposent en outre d'un environnement favorable grâce aux associations et aux activités de publications et d'échanges professionnels mises en place. *A contrario,* les bibliothécaires patrimoniaux ne bénéficient pas de ce substrat et souffrent souvent d'isolement professionnel. Au-delà des besoins de formation, il y a donc un vide important à combler pour créer une véritable communauté de pratiques, un espace de communication et de développement de projets collaboratifs. Il serait peu productif de chercher à grouper uniquement les bibliothécaires spécialisés dans un tel mouvement. Il apparaît de plus en plus — la formule atypique de Bibliothèque et Archives Canada et Bibliothèque et Archives nationales du Québec nous le prouve — que l'interdisciplinarité enrichit de tels réseaux professionnels. Il est donc permis d'imaginer pour l'avenir un regroupement des professionnels du patrimoine documentaire au sens large et dont les membres pourraient bénéficier de formations touchant aussi bien à des domaines de la muséologie que de l'archivistique et de la bibliothéconomie.

Il est permis d'imaginer pour l'avenir un regroupement des professionnels du patrimoine documentaire au sens large et dont les membres pourraient bénéficier de formations touchant aussi bien à des domaines de la muséologie que de l'archivistique et de la bibliothéconomie.

Conclusion

Le 23 mars 2006, le ministre des Finances Michel Audet a annoncé, dans un article intitulé « Préparer le Québec de demain », la création d'un Fonds culturel du patrimoine québécois qui « financera la conservation et la mise en valeur des éléments les plus significatifs de notre patrimoine. »[35] C'est un pas important en direction des institutions patrimoniales dont le manque de ressources réduit souvent le champ des activités. Le spectre des subventions provinciales et fédérales demeure réduit. À cet égard, il est indispensable de miser sur le développement de partenariats interdisciplinaires entre professionnels et chercheurs afin de suppléer à ces manques. C'est à travers des projets mettant en commun les ressources scientifiques, technologiques, humaines et financières que pourra progresser la cause du patrimoine documentaire québécois.

Le levier fondamental à la réalisation des espoirs gravitant autour du patrimoine documentaire reste néanmoins la reconnaissance gouvernementale. Sans législation plus audacieuse et reflétant davantage les diverses réalités du patrimoine documentaire, les institutions continueront à souffrir du manque de ressources et à voir disparaître des pans entiers de l'histoire culturelle québécoise sans possibilité d'action. Heureusement, il est permis de croire enfin que les différents acteurs du patrimoine documentaire sont en train de faire la démonstration que les ensembles documentaires constitués en bibliothèques, au-delà des quelques monographies ou documents de prix qui peuvent s'y trouver, représentent en soi des biens précieux en tant que témoins historiques de la culture québécoise[36]. ◉

catalogue collectif canadien révèle que plus de 1,65 million de documents canadiens sont détenus par d'autres bibliothèques canadiennes et ne figurent pas dans la collections de la Bibliothèque nationale, qui en compte elle-même 16 millions. »

31. L'exposé de ce projet de recherche se trouve à l'adresse suivante : http://www.uqtr.ca/dfra/rhetorique/imaq.html.
32. Dans son mémoire adressé au Ministère de la Culture (2008), BAnQ souligne à de nombreuses reprises le manque criant de ressources qui la conduit dans certains cas à un constat d'impuissance devant la dispersion des collections.
33. Il s'agit de l'enquête menée au cours de l'hiver 2006 dans le cadre d'un cours de maîtrise en sciences de l'information donné par Marcel Lajeunesse (*cf.* note 22).
34. L'enquête établissait entre autres que malgré des disparités importantes en ressources humaines et budgétaires, les institutions ayant développé le plus d'outils de gestion de leurs collections patrimoniales (inventaire, politique de conservation, plan d'urgence) ont comme point commun la spécialisation des formations professionnelles (archives, muséologie, livres anciens).
35. *Le Devoir,* 24 mars 2006, http://www.ledevoir.com/2006/03/24/105132.html.
36. Par exemple, dans ses communications sur le projet d'*Inventaire des imprimés du Québec* (IMAQ), Marc-André Bernier développe et illustre de manière éloquente l'apport majeur de la connaissance des bibliothèques religieuses dans la recherche en histoire littéraire et pédagogique du Québec.

Bibliographie

Arpin, Roland et le Groupe-conseil sur la Politique du patrimoine culturel du Québec. 2000. *Notre patrimoine : un présent du passé.*

Association of Research Librairies. 2008. *Celebrating Research : Rare and Special Collections from the Membership of the Associa-*

tion of Research Libraries. http://www.celebratingresearch.org/index.shtml (consulté sur Internet le 13 avril 2008).

Association des bibliothèques de recherche du Canada (ABRC). *Commentaires sur les statistiques de l'ABRC : 2003-2004*. http://www.carl-abrc.ca/projects/statistics/pdf/comm_2003-2004-f.pdf (consulté sur Internet le 13 avril 2008).

Association of Research Libraries (ARL). 2005. *Expenditure Trends in ARL Libraries : 1986-2004*. http://www.arl.org/stats/arlstat/graphs/2004/aexp04.pdf (consulté sur Internet le 13 avril 2008).

Association of Research Libraries (ARL). 2005. *ARL Preservation Statistics : 2003-04*. http://www.arl.org/stats/pubpdf/pres04.pdf (consulté sur Internet le 13 avril 2008).

Audet, Michel. 2006. Préparer le Québec de demain. *Le Devoir*, 24 mars 2006.

Bernier, Marc-André et Michel Brisebois. 2007. *La bibliothèque des premiers orateurs québécois (1760-1840) : de l'art de bien dire à l'invention d'une parole citoyenne*. Communication donnée à la Grande Bibliothèque du Québec, Montréal, le 27 octobre 2007.

Bernier, Marc-André. 2007. *Présentation du projet d'inventaire de l'imprimé ancien au Québec*. Communication donnée dans le cadre de la 32e journée d'échanges scientifiques de l'Association québécoise pour l'étude de l'imprimé, le 12 octobre 2007.

Bibliothèque et Archives Canada. *Répertoire des collections spécialisées utiles à la recherche dans les bibliothèques canadiennes*. http://www.collectionscanada.ca/collectionsp/index-f.html (consulté sur Internet le 13 avril 2008).

Bibliothèque et Archives nationales du Québec. 2008. *Le patrimoine documentaire : une composante essentielle du patrimoine culturel québécois*. Québec : BAnQ.

Bibliothèque nationale du Québec. 2005. *La nouvelle Bibliothèque Nationale du Québec : Les rayonnements de la mémoire*. Québec : BAnQ.

Bibliothèques publiques du Québec. 2005. Rapport annuel 2004. http://www.bpq.org/archives/2004-BPQ-Rapport-2005-05-18.pdf (consulté sur Internet le 13 avril 2008).

Bissonnette, Lise. 2006. Présentation de la conférence magistrale et de la séance sur les collections de Bibliothèque et Archives nationales du Québec. Colloque : *Rabelais ou « Les aventures des gens curieulx » : l'hybridité des récits rabelaisiens*. Communication donnée à la Grande Bibliothèque du Québec, Montréal, 27-31 août 2006.

Bogui, Sarah de. 2006. *Étude comparée des pratiques de conservation dans les collections spéciales des bibliothèques universitaires du Québec et de l'Ontario*. Travail effectué dans le cadre d'un cours de maîtrise en sciences de l'information à l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information de l'Université de Montréal.

Bogui, Sarah de. 2006. *Le patrimoine des bibliothèques publiques du Québec : mythe ou réalité ?* Travail effectué dans le cadre d'un cours de maîtrise en sciences de l'information à l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information de l'Université de Montréal.

Bouchard, Gérard. 2003. En quête d'un nouvel idéal : pour une pensée du lieu et du lien social. *L'annuaire du Québec 2004*, sous la dir. de Michel Venne. Montréal : Fides, 38-44.

Conrad, James H. 1989. *Developing Local History Programs in Community Libraries*. Chicago : American Library Association.

Conférence des Recteurs et Principaux des Universités du Québec (CREPUQ). *Statistiques générales des bibliothèques universitaires québécoises 2004-2005*. http://www.crepuq.qc.ca/IMG/pdf/statsbiblio2004-2005.pdf (consulté sur Internet le 13 avril 2008).

Culture et Communications Québec. 2006. *Communiqué : Budget du Québec 2006-2007*.

Desgraves, Louis. 1982. *Le patrimoine des bibliothèques : rapport au directeur du livre et de la lecture*. Paris : Ministère de la Culture.

Dewes, Michael. 2002. *Local Studies Collections Management*. Adelshot : Gover.

Diotte, Simon. Des cartes qui racontent notre histoire. *La Presse*, 2 mars 2008.

Gallichan, Gilles. 2007. Les bibliothèques parlementaires et professionnelles. In *Histoire du livre et de l'imprimé au Canada : Des débuts à 1840, Volume 1*. Montréal : Presses de l'université de Montréal, 161-168.

Hutchison, Ragnhild. 2005. Local History World Wide ; an International Internet Inventory. *71e Congrès IFLA, Oslo, 14-18 août 2005*. http://www.ifla.org/IV/ifla71/papers/010e-Hutchison.pdf (consulté sur Internet le 13 avril 2008).

Institut d'Histoire de l'Amérique française. 2006. Appel à communication pour le congrès 2006 : *Une histoire au quotidien*. http://www.cam.org/~ihaf/Congres2006UQAMappel.pdf (consulté sur Internet le 13 avril 2008).

International Federation of Library Associations : Section Généalogie et Histoire locale. http://www.ifla.org/VII/s37/index.htm (consulté sur Internet le 13 avril 2008).

Lajeunesse, Marcel. 2004. *Lecture publique et culture au Québec : XIXe et XXe siècles*. Sainte-Foy : Presses de l'université du Québec.

Lajeunesse, Marcel. 2007. Les bibliothèques personnelles et la bibliophilie. In *Histoire du livre et de l'imprimé au Canada : Des débuts à 1840, Volume 1*. Montréal : Presses de l'université de Montréal, 215-219.

Lamonde, Yvan. 2004. *Un inventaire du livre ancien au Québec : comment, pourquoi ?* Communication donnée dans le cadre du 72e congrès annuel de l'Association francophone pour le savoir (ACFAS).

Libraries Association. 1990. *Local Studies Libraries : Libraries Association Guidelines for Local Studies Provision in Public Libraries*. London : Libraries Association.

Manning, Ralph. 2001. La conservation dans les bibliothèques canadiennes. *Bulletin de la Bibliothèque nationale du Canada* 33, nº 6. http://www.collectionscanada.ca/bulletin/015017-0111-11-f.html (consulté sur Internet le 13 avril 2008).

Manning, Ralph.1999. Stratégies nationales pour la préservation des collections des bibliothèques. *Conférence internationale de la table ronde des archives*, XXXIV-CITRA, Budapest. http://www.ica.org/citra/citra.budapest.1999/manning.rtf (consulté sur Internet le 13 avril 2008).

Melançon, François. 2004. Le livre en Nouvelle-France. In *Histoire du livre et de l'imprimé au Canada : Des débuts à 1840, Volume 1*. Montréal : Presses de l'université de Montréal, 48-58.

Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec. 2007. *Un regard neuf sur le patrimoine culturel : Révision de la loi sur les biens culturels, document de réflexion*. Québec : Gouvernement du Québec.

Ministère des Finances du Québec. 2006. Budget 2006-2007 : budget en bref. http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/2006-2007/fr/pdf/BudgetBref.pdf (consulté sur Internet le 13 avril 2008).

Mouren, Raphaële (dir.). 2007. *Manuel du patrimoine en bibliothèque*. Paris : Éditions du Cercle de la librairie.

Nadeau, Jean-François. La grande mesure du continent. *Le Devoir*, 22 novembre 2007.

Oddos, Jean-Paul (dir.). 1997. *Le patrimoine : histoire, pratiques et perspectives*. Paris : Réseau de diffusion des archives du Québec (RDAQ). http://rdaq.banq.qc.ca/ (consulté sur Internet le 15 avril 2008).

Teasdale, Guy. 2002. Numériser « Nos racines » : des principes et des techniques. *70e congrès de l'ACFAS*, Montréal, mai 2002. http://www.ebsi.umontreal.ca/rech/acfas2002/teasdale.pdf (consulté sur Internet le 13 avril 2008).

Turko, Karen. 1996. Preservation activities in Canada. *European research libraries cooperation* 6, no 2 : 117-147.

Université de Montréal. *Le printemps du livre savant*. http://www.bib.umontreal.ca/CS/livre-savant/intro.htm (consulté sur Internet le 13 avril 2008).

Université Laval et University of Calgary. *Nos Racines = Our Roots*. http://www.nosracines.ca/f/ (consulté sur Internet le 13 avril 2008).